

Reconstruction de la Syrie

LE "GRAND JEU" ENTRE PÉKIN, MOSCOU ET WASHINGTON

Page 10

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6991 - SAMEDI 15 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

73 ans après la Nakba

Le drame palestinien se perpétue

Page 24

DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

COLÈRE DES PARTIS



A quelques jours de la clôture de la date des recours et du lancement de la campagne électorale le 20 mai en prévision des prochaines législatives, les rejets de candidature continuent à susciter l'indignation des partis politiques et des candidats indépendants. Les réactions sont vives tant le verdict prononcé, cette fois-ci, par le Conseil d'Etat est sans appel. Après une course «marathonienne» menée par les candidats et les coordinateurs des listes de candidature dans les couloirs de tribunaux administratifs, plusieurs postulants à la 8e législature «ont eu gain de cause» pour se retrouver, à nouveau, face au verdict du Conseil d'Etat confirmant l'avis défavorable de l'ANIE.

Page 3

CONSEIL DES MINISTRES

La réouverture des frontières au programme

Page 2

GASPILLAGE DE PAIN DURANT LE RAMADHAN

Huit millions de baguettes dans les poubelles

Page 4

CR BELOUIZDAD 2 - ES TUNIS 0

Le Chabab tel un grand d'Afrique prend option

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

AU PROGRAMME DU CONSEIL DES MINISTRES

LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES EXAMINÉE AUJOURD'HUI



Après l'aval du comité scientifique, qui a donné son accord pour l'ouverture des frontières sous conditions, la question sera examinée aujourd'hui par le Conseil des ministres.

La possibilité de réouverture des frontières terrestres et aériennes sera, en effet, au programme de la réunion périodique du Conseil des ministres, qui sera présidée par le président de la République. Dans un communiqué rendu public hier par la présidence de la République, il a été indiqué que l'ouverture des frontières terrestres et aériennes sera examinée.

«Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 16 mai 2021 la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen de la possible ouverture des frontières terrestres et aériennes», a-t-on précisé, en plus de l'examen et l'adoption de plusieurs exposés, ordonnances et décrets portant sur les secteurs des finances, des affaires étrangères, de l'énergie et des mines, du commerce, des travaux publics et de la transition énergétique. Après l'avis favorable du comité scientifique, la question sera donc tranchée par les pouvoirs publics.

Depuis l'annonce par le ministre de la Santé, qui a fait part des recommandations du comité scientifique sur les conditions d'entrée des ressortissants algériens et des étrangers, beaucoup de flou caractérise la question. Cette mesure concernera-t-elle les ressortissants algériens ou uniquement les travailleurs étrangers ?

Dans un entretien accordé à un site spécialisé, le professeur Riad Mahyaoui, membre du comité scientifique, a affirmé qu'»au comité scientifique, nous avons parlé de personnes qui viendraient dans le cadre de missions professionnelles et dont la présence est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre économie. Nous n'avons traité que cet aspect-là».

Or, la veille, le ministre de la Santé avait affirmé que le comité scientifique avait donné des instructions pour permettre aux ressortissants algériens et aux étrangers d'entrer en Algérie dans le cadre de mesures très strictes pour protéger les citoyens contre la Covid-19, notamment les nouveaux variants. Ces derniers devaient présenter à leur arrivée un test PCR de moins de 36 heures et se soumettre à des tests que «nous estimons fiables», avait-il souligné, précisant que les sujets négatifs seraient autorisés à entrer et seraient informés des recommandations et consignes à suivre alors que les sujets positifs seraient, quant à eux, soumis à un confinement de 10 jours. Les frais des examens subis à l'arrivée et d'hébergement seraient, selon les précisions du ministre, aux frais des concernés. Les voyageurs en provenance de pays où les variants sont très répandus «seront soumis à d'autres examens», avait tenu à préciser le ministre, lequel avait signalé que les mesures prises s'inscrivent dans le cadre de la protection de nos concitoyens contre les nouveaux variants.

Lilia Aït Akli

135 nouveaux cas, 114 guérisons et 6 décès en 24h

135 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 114 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 125194, dont 135 nouveaux cas, celui des décès à 3366 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 87251 cas, précise le communiqué, ajoutant que 24 patients sont actuellement en soins intensifs. En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 3 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

S. N.

APRÈS UNE SEMAINE PASSÉ EN ZONE DE TRANSIT

Fin du calvaire d'un Algérien bloqué à l'aéroport d'Alger

EN PRENANT l'avion, heureux de rentrer au bercail pour retrouver les siens, un citoyen algérien muni d'un passeport en cours de validité et d'une autorisation d'entrer sur le territoire national, était loin de s'imaginer le calvaire qu'il allait vivre, à savoir celui d'être maintenu bloqué sept jours durant à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger.

Ce n'est qu'après une semaine de souffrance passée dans la zone de transit, dans des conditions très difficiles, que les autorités algériennes ont décidé, hier, d'autoriser ce jeune Algérien qu'on nommera Samir, pour préserver son anonymat, à rentrer dans son propre pays. Même s'il est vrai que les autorités algériennes gardent les frontières fermées afin d'endiguer la pandémie de la Covid-19, les étrangers qui travaillent en Algérie sont libres de circuler à leur guise. Il semblerait donc que seuls les Algériens sont concernés par cette mesure, qui est partie pour durer.

Parfaitement rassuré par la compagnie aérienne qui lui avait certifié qu'avec l'autorisation délivrée par l'ambassade algérienne il pouvait rentrer chez lui sans problème, le malheureux s'est retrouvé bloqué au niveau de la zone de transit internationale de l'aéroport d'Alger du 7 au 14 mai.

«Jamais je n'aurais pu imaginer qu'un citoyen pouvait subir une telle situation dans son propre pays. Le pire c'est que je me suis retrouvé les pieds et poings liés puisque, à défaut de rentrer chez moi, je n'ai pas pu rebrousser chemin sans passer de test PCR. Mais là aussi je me suis heurté à un refus catégorique», a déclaré Samir au Jeune Indépendant.

L'autorisation délivrée par l'ambassade algérienne, dont le Jeune Indépendant détient une copie, ne comporte aucune information concernant la validité ni le fait qu'elle doive être utilisée qu'une seule fois, a expliqué Samir, précisant que pour en avoir le cœur net, il avait contacté la compagnie aérienne, laquelle lui avait confirmé via un email que son autorisation de voyage vers l'Algérie était toujours valide et qu'il pouvait l'utiliser pour embarquer.

Une fois arrivé en Algérie, l'agent de la police des frontières à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger lui a indiqué qu'il n'avait pas le droit de rentrer en Algérie car son document est à utilisation unique même si cela n'est pas mentionné sur l'autorisation.

Encore une fois, c'est aux «simples citoyens» de payer, de leur temps et de leur dignité, les bévues administratives sans que le responsable ne soit inquiété et sans que des excuses ne soient présentées.

Samir a passé sept nuits à dormir à même le sol dans la zone de transit devant le refus catégorique des autorités de le transférer dans un hôtel à ses propres frais. «Des centaines d'étrangers sont passés par la zone de transit, surtout de nationalités indienne et chinoise, mais ils étaient pris en charge rapidement en les envoyant dans des hôtels ou en leur autorisant l'entrée en Algérie», a rapporté ce jeune, attristé par ce qu'il a dû subir dans son propre pays.

«Je voulais qu'on trouve une solution à mon problème mais c'était silence radio pendant sept jours. J'étais dans un tourbillon, c'étaient des journées sans fin», s'est-il rappelé, pointant du doigt la lenteur des procédures.

Samir déplore l'insensibilité des autorités algériennes quant aux conditions inhumaines de son séjour dans la zone de transit, exprimant notamment sa déception car il avait l'espoir que les autorités se penchent sur son cas pour qu'il puisse passer la fête de l'Aïd-el-Fitr avec sa famille.

La délivrance pour Samir n'est tombée qu'en fin d'après-midi du deuxième jour de l'Aïd. Il a pu retrouver les siens après une expérience amère.

Mohamed Mecelti

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Le MTEER veut en faire bénéficier les produits de l'efficacité énergétique

LE MINISTÈRE de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (MTEER) œuvre pour la création d'un «crédit vert» qui consiste à l'inscription des produits et moyens qui contribuent à l'efficacité énergétique dans la nomenclature des produits éligibles au crédit à la consommation. Ce projet consiste à intéresser les banques quant à l'octroi de crédits pour l'achat de chauffe-eau solaires, de panneaux photovoltaïques ou tout autre produits qui jouent un rôle dans l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables, a indiqué le Secrétaire général du ministère, Mohamed Salah Bouzeriba, dans une interview accordée à l'APS. Le responsable explique qu'il devrait être tout aussi bien possible d'accorder un crédit pour l'achat d'une cuisinière que pour un panneau photovoltaïque et inscrire ce type de produits dans la nomenclature des produits éligibles au crédit à la consommation, à condition que le produit soit, bien sûr, avec un taux d'intégration appréciable qui avoisinerait les 50%. Il n'est pas question, pour M. Bouzeriba, d'inscrire des produits importés dans la liste des produits éligibles, mais par contre les produits qui sont fabriqués localement peuvent bien profiter du crédit à la consommation. «Ce qui permettra de démocratiser un peu plus l'efficacité énergétique de manière générale», a-t-il souligné. M.Bouzeriba a tenu à signaler que cette initiative du «crédit vert» avait été évoquée, cela fait déjà quelques années, du temps où il travaillait à l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Autre projet que le ministère est en train de monter, celui de la production locale d'onduleurs qui permettront d'injecter la production électrique photovoltaïque dans le réseau électrique, a fait savoir son secrétaire général. Il s'agit d'onduleurs qui seront produits par Elec El Djazair en partenariat avec un opérateur italien, a précisé M. Bouzeriba, en ajoutant que le MTEER a insisté pour un taux d'intégration appréciable qui a été défini par le groupe public à pas moins de 50% dans un premier temps. Ce taux fixé comme objectif au démarrage de la production est appelé à augmenter avec le temps pour atteindre un niveau plus important, «grâce à l'exigence faite au partenaire italien d'assurer un transfert de technologie et de savoir-faire», a mentionné M. Bouzeriba. **APS**

GASPILLAGE DE PAIN DURANT LE RAMADHAN

Huit millions de baguettes jetées dans les poubelles

Le phénomène du gaspillage prend de l'ampleur, particulièrement pendant le ramadhan. Ainsi, pas moins de 8 millions de baguettes ont été jetées dans les poubelles pendant ce mois sacré, durant lequel la consommation de pain augmente considérablement.



Ce chiffre effarant ressort de l'enquête réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND), basée sur un suivi quotidien. Dans une déclaration accordée à la chaîne de télévision publique, Sabrina Baggar, cadre à l'AND, a attesté que la quantité générée est le résultat d'un travail de suivi et de pesées minutieux. Elle a alerté quant à cet énorme gaspillage et appelé à «accentuer les opérations de sensibilisation», jusque-là rares ou mal entreprises.

Il faut reconnaître que le gaspillage de pain est un phénomène sur lequel tout un chacun est interpellé. En effet, on est arrivé à cette inquiétante réalité : les populations jettent autant de pain qu'elles n'en consomment. Une tendance encore plus conséquente en période de ramadhan. La responsable a fait savoir que les pertes financières résultant du gaspillage de pain fabriqué à partir de blé importé sont préjudiciables à l'économie nationale. Cette valeur financière s'élève à 88 millions de dinars, a-t-elle ajouté. Selon Youcef Guelfat, président de la Fédération nationale des boulangers, l'Algérie produit quotidiennement plus de 50 millions de baguettes de pain, et plus de 20% de la production totale (soit 10 millions de baguettes) sont, malheureusement, jetés aux ordures. Cela dit, le travail de sensibilisation n'a pas eu l'impact escompté chez les consommateurs. Beaucoup de travail attend les chargés de la sensibilisation, qui doivent redoubler d'efforts pour réduire ces pertes.

Qualité et prix du pain pointé du doigt

Selon des responsable de l'UGCAA, la qualité et le prix du pain sont les principales raisons ayant conduit à ces agissements irresponsables de la part des consommateurs algériens. De ce fait, ces derniers réclament l'augmentation du prix du pain car si le prix augmente, la consommation sera moindre, estiment-ils. L'autre raison est la qualité de ce pain produit au quotidien et qu'on doit consommer tout chaud sinon il perd de sa texture et devient carrément immangeable.

Par ailleurs, l'Agence nationale des déchets évoque les autres déchets (plastique, cartons, etc.) qui ont été jetés pendant le mois de ramadhan. Elle a comptabilisé une augmentation de 10%.

Lynda Louifi

MEDEA

Transfert d'eau du barrage de Boughezoul vers celui de Ghrib

APRÈS une première opération de lâchers d'eau à partir du barrage de Béni-Slimane, 70 km à l'est de Médéa, pour l'approvisionnement du barrage de Koudiet Acerdoune (W.Bouira) dont le niveau des eaux avait beaucoup baissé, une opération similaire a eu lieu la semaine passée pour le remplissage du barrage de Ghrib (W.Aïn Defla) à partir du barrage de Boughezoul.

Le lâcher d'eau du barrage Boughezoul par l'ouverture de l'écluse est de permettre « d'écrêter les eaux provenant des oueds situés en amont dans le but de protéger les infrastructures en cours incluses dans le projet de réalisation de la nouvelle ville et située dans l'aire du bassin».

L'ouverture de l'écluse du barrage de Boughezoul est une opération de lâcher d'eau pour approvisionner le barrage Ghrib qui, faute d'apports pluviométriques, a vu le niveau de ses eaux baisser et ne pouvant donc continuer à assurer l'alimentation des wilayas qui y sont raccordées, dont des communes de la wilaya de Médéa et son chef-lieu.

Le lâcher d'eau est intervenu le 10/5/ 2021 comme précisé par la lettre envoyée le 9/5/ 2021 au P/APC de Ksar El Boukhari par l'Agence nationale des transferts et barrages (ANBT) avertissant sur le danger que représente le lâcher des eaux du barrage Boughezoul pour les populations et les risques susceptibles d'être occasionnés par l'écoulement le long de l'oued Chelif traversant la commune et se déversant en aval dans le barrage Ghrib (W. Aïn Defla).

Servant de bassin de décantation du barrage Ghrib pour retenir la vase, le barrage de Boughezoul a aussi un rôle régulateur du niveau des eaux du barrage Ghrib, étant donné l'important apport de pluie constitué par les précipitations de la semaine passée qui ont arrosé toute la partie amont de l'ouvrage.

Après la crainte suscitée par son quasi-assèchement, le volume des eaux disponibles est estimé à environ 20 millions de m3, selon nos sources, volume représentant le niveau maximum de ses capacités, pouvant même déborder en cas d'un autre apport pluviométrique, car alimenté par les écoulements du bassin versant du Chélif s'étendant sur une superficie de 20.500 km2.

Hérité de la période coloniale, mis en service en 1934, drainé par les oueds Touils et Nahar Ouassel, le barrage avait une capacité initiale d'environ 41 millions de m3, réduite de moitié par suite d'envasement, selon certaines explications.

Ouvrage régulateur du barrage Ghrib, il joue un rôle essentiel en matière de préservation de l'équilibre écologique de toute la bande steppique du territoire de la wilaya et sert de lieu de transit ou de destination pour d'importantes variétés d'oiseaux migrateurs qui viennent nicher sur ses eaux pendant la saison hivernale.

Eu égard à sa richesse ovifaune, le barrage de Boughezoul est aussi considéré comme une zone humide et un réservoir de nourriture et de reproduction pour de multiples espèces faunistiques; il constitue un refuge idéal pour les populations d'oiseaux migrateurs.

Nabil B.

DÉLÉGATION NATIONALE AUX RISQUES MAJEURS

Promulgation d'un décret exécutif

Un décret exécutif modifiant et complétant certaines dispositions de l'ancien décret portant missions, organisation et fonctionnement de la Délégation nationale aux risques majeurs a été publié au Journal officiel.



Sur rapport du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le décret exécutif n21-157 du 12 Ramadhan 1442 correspondant au 24 avril 2021 a modifié et complété certaines dispositions du décret exécutif n11-194 du 19 Joumada Ethania 1432 correspondant au 22 mai 2011, précise le Journal officiel dans son numéro 32 publié le 29 avril dernier.

Selon le nouveau décret (article 3) «la Délégation est chargée de la coordination et de l'évaluation des activités entreprises dans le cadre du système national de prévention des risques majeurs (...) de mener, avec les institutions concernées, toutes études ou recherches visant à réduire les risques majeurs», alors que dans l'article 4, la fonction de délégation est désormais '«une fonction supérieure de l'Etat» qui est «classée et rémunérée par référence à la fonction supérieure de directeur général de l'administration centrale». L'article 6 modifié stipule que «les fonctions de chef de division, de directeur d'études, de directeur et de chef d'études sont des fonctions supérieures de l'Etat».

La composante du Comité intersectoriel, présidé par le ministre de l'Intérieur ou son représentant, est élargie, selon l'article 10, aux représentants des différents départements ministériels ainsi que les représentants de la direction générale du budget, ceux de la Gendarmerie nationale, la DGSN, la Protection civile, la Recherche scientifique et le Développement technologique, la direction générale des Forêts, l'Office national de la météorologie, l'Agence nationale des ressources hydrauliques, l'Agence spatiale algérienne, l'Agence du service géologique de l'Algérie, le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, le CRAAG, le Commissariat à l'énergie atomique et l'Autorité de régulation des hydrocarbures. A ceux-là s'ajoutent des experts algériens, dont deux résidant en Algérie et deux à l'étranger, deux représentants de la société civile, précise le même article qui permet aussi au Comité intersectoriel de «faire appel, dans le cadre de ses travaux, à toute personne utile, en raison de ses compétences».

Le décret énonce, en outre, dans son article 11, que «les représentants des départements ministériels doivent avoir, au moins, le rang de directeur et ne peuvent se faire représenter aux réunions du comité».

M. D.

BEJAIA

Journée sans voitures à Seddouk

LA VILLE de Seddouk, localisée au cœur de la Soummam, à 60 km au sud-ouest de Bejaia, a organisé, samedi, une journée sans voitures avec comme but majeure, faire prendre conscience sur la nécessité de lutter contre la pollution automobile et par ricochet agir pour préserver l'environnement. Initiée par l'association écologique «Seddouk écologie permanente» (S.E.P) sous le thème générique «Ensemble changeons nos comportements», la manifestation a valu par le maintien volontaire des véhicules dans leurs aires de stationnement.

Parallèlement, cette initiative a été aussi marquée par l'animation d'une foule d'activités culturelles et de loisirs pour en faire une journée de fête et de distraction et surtout d'utilité publique, alternant théâtre et musique de rue, plantation d'arbres, exhibition d'art martiaux, rencontres sportives et expositions. «Tous les moyens possibles ont été réunis pour mobiliser la population», expliquera Idjed Malek, président de l'association S.E.P, laquelle, par cette sortie ne vise rien d'autre que donner «un nouveau souffle à l'environnement dans la région» et à favoriser la promotion de bons gestes civiques et écologiques, à travers le respect du milieu naturel et sa préservation contre la pollution sonore, de l'air liée au trafic routier, entre autre et des déchets ménagers, soit «tout ce qui peut aider et favoriser le changement de nos comportements dans notre environnement», a-t-il soutenu.

Dans ce contexte, l'effort a été fortement axé sur les enfants et les écoliers pour les sensibiliser au geste écologique et ancrer en leur sein une culture plus soucieuse de l'environnement et de la propreté de leurs cadres de vie. A ce titre, les expositions dressées, à l'occasion et célébrant les produits traditionnels et biologiques, en sont les exemples, dira une exposante, venue y participer avec des couffins en osier. Au-delà de son volet environnemental intrinsèque, la manifestation a pris des allures de fête et de rencontres ayant drainé des centaines de familles et a mobilisé même dans les communes limitrophes de Sidi-Aich et d'Akbou, des visiteurs qui n'ont pas pu faire autrement que d'y venir en voiture.

Une entorse à l'esprit de la manifestation mais qui valait la chandelle du déplacement. Peut-être que l'occasion va leur donner la possibilité, à l'avenir, de voyager plus dans les transports en communs, très fournis du reste dans la région.

N. B.

TIZI-OUZOU

Violente échauffourée entre citoyens à Issiakhen-Oumedour

UNE VIOLENTE échauffourée a éclaté hier, dans la matinée, dans la localité d'issiakken-Oumedour, commune de Tizi-Ouzou entre les habitants de cette localité citée et les habitants de Thala-Toulmouts, commune de Tizi-Rached. Il a fallu l'intervention des gendarmes pour séparer les antagonistes ; intervention qui s'est traduite par l'arrestation de dix personnes. Tout a commencé quand un receveur de bus d'Issiakhen-Oumedour s'est bagarré avec un chauffeur de bus, originaire de Thala-Toumouts.

Selon des sources concordantes, les deux hommes, pour une histoire de stationnement, se sont échangé d'abord de violents propos avant d'en venir aux mains. Et ce quoi, le receveur a appelé en renfort les hommes de son village lesquels ont passé à tabac l'autre antagoniste, c'est-à-dire le chauffeur de bus, originaire de Thala-Toulmouts. Celui-ci a appelé à son tour les hommes de son village en leur signifiant qu'il a été victime d'une agression collective de la part des hommes d'Issiakhen-Oumedour. Se sentant à leur tour agressés dans leur honneur, les hommes de Thala-Toulmouts sont descendus de leur village en renfort, et ce avec l'intention évidente de « corriger « les agresseurs. Ce fut alors une bagarre générale. Et s'il n'y a pas eu de blessés graves, c'est grâce à la célérité des gendarmes qui, une fois alertés, se sont déplacés sur les lieux pour séparer les deux camps antagonistes. A noter que cette échauffourée a causé un grand embouteillage au niveau de cet axe routier, sis sur la RN12, très fréquenté par les automobilistes. Notons enfin que de nombreux citoyens ont condamné fermement cette échauffourée entre les habitants de deux villages. Car, selon eux, un différend entre deux hommes devait se limiter à cela ; autrement dit, les séparer tout simplement et les inciter tous les deux à retrouver leur sang-froid.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ONILEV

Nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre

L'OFFICE national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a procédé, samedi, à une nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre à injecter dans les différents marchés de gros à travers le pays afin de faire face à la hausse des prix et de contrer les spéculateurs, indique un communiqué de l'Office. Réalisée en collaboration avec 31 opérateurs, cette opération de déstockage a concerné 13 wilayas, à savoir Alger, Boumerdes, Blida, Tipaza, Ain Defla, Médéa, Bouira, Relizane, Chlef, Mascara, El Taref, M'sila et Skikda, précise le communiqué. Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de l'Aïd El-Fitr et de la reprise d'activité de restauration. A ce titre, l'ONILEV a appelé les consommateurs à ne pas céder à la spéculation à travers la consommation rationnelle, notamment en ces derniers jours qui connaissent une récolte modeste dans les champs de Mostaganem et d'Ain Defla, sans oublier l'arrêt de l'activité des agriculteurs et des marchés de gros à l'occasion de l'Aï El Fitr. Cependant, l'Office a assuré que les prix de la pomme de terre vont se stabiliser dans les jours à venir avec l'arrivée sur le marché de la production des wilayas de Médéa, Bouira et Boumerdes. **M. B.**

MILA

Evaluation de la superficie des terres en situation de stress hydrique

LA DIRECTION des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila œuvre à évaluer la superficie des terres emblavées de céréales en situation de stress hydrique en raison du déficit pluviométrique de cette saison, a indiqué samedi, le directeur du secteur, Ali Fennazi. Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération est menée à travers plusieurs communes du Sud de la wilaya dans le cadre de l'action de la commission de wilaya de suivi de la campagne moisson-battage 2020/2021 et ses sorties de terrain d'évaluation des terres sinistrées du fait du stress hydrique avant d'élever son rapport à la tutelle. La même source a souligné qu'il y a différence entre sécheresse et stress hydrique en précisant que le stress est un déficit dans les quantités d'eau requises par la plante pendant une des phases de sa croissance affectant négativement son développement.

Cette opération d'évaluation a concerné les communes d'Ouled Khlouf, El Mechira, Tadjenanet et au Sud de la commune de Chelghoum Laïd où ce phénomène de stress a été particulièrement intense faute de pluies durant le mois de février et fin mars particulièrement sensible pour le développement des céréales. La même source a relevé en outre que les précipitations enregistrées dernièrement avec plus de 40 mm pourraient avoir ''un effet positif'' sur les récoltes affectées. Les terres céréalières du Nord de la wilaya sont en «très bon état» et leur récolte devra être ''importante en quantité et qualité'' en dépit de l'apparition de certaines maladies parasitaires ayant été l'objet de campagne de sensibilisation des producteurs aux méthodes de lutte adéquates de la part de la cellule de vigilance et de suivi, a affirmé M. Fennazi. **APS**

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:37	12:26	16:16	19:35	21:08
CONSTANTINE	03:44	12:30	16:19	19:39	21:10
ALGER	03:56	12:45	16:34	19:54	21:26
OUARGLA	04:07	12:36	16:16	19:34	20:58
CHLEF	04:06	12:52	16:40	19:59	21:31
MOSTAGANEM	04:12	12:57	16:45	20:04	21:35
ORAN	04:16	12:59	16:47	20:06	21:37

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6992 – DIMANCHE 16 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	17°
Oran	30°	15°
Constantine	33°	13°
Ouargla	38°	21°

73 ANS APRÈS LA NAKBA

Le drame palestinien se perpétue et multiplie les victimes

La commémoration, hier, du 73e anniversaire de la «Nakba», intervient dans un contexte marquée par une intensification des exactions sionistes contre les Palestiniens à El Qods occupée et à Ghaza qui ont coûté la vie à des dizaines de victime.



La «Nakba» désigne la «catastrophe» que fût pour les Palestiniens la création de l'entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant plus de 760.000 Palestiniens, aujourd'hui plus de 5 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins. La catastrophe fût aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation.

En 2020, la population palestinienne a atteint 13,4 millions d'habitants, dont plus de la moitié vivent dans la Palestine historique (Cisjordanie, bande de Ghaza), a déclaré le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS). Les réfugiés représentent 43% de la populations palestinienne totale, selon le buerau.

Selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), le nombre de réfugiés palestiniens a atteint 5,6 millions en 2019. La majeure partie de ces réfugiés sont expatriés dans les pays voisins. Le PCBS a constaté que 28,4% des réfugiés palestiniens sont dispersés dans 58 camps gérés par l'UNRWA - 10 camps en Jordanie, 9 en Syrie, 12 au Liban, 19 en Cisjordanie et 8 à Ghaza. La diaspora palestinienne, l'une des plus importantes au monde manifeste chaque année pour revendiquer le droit de retour.

SHEIKH JARRAH, L'AUTRE NOM DE LA NAKBA

Cette année, le 73e anniversaire de la Nakba, célébré le 15 mai de chaque année, intervient au moment où le peuple palestinien subit la violence des colons, les raids meurtriers sionistes à Ghaza et fait face aux destructions de ses maisons à El Qods-Est plus particulièrement dans le quartier de Sheikh Jarrah.

Alors que la mobilisation a désormais largement dépassé El Qods, s'étendant dans toutes les régions de la Palestine occupée, la campagne (SaveSheikhJarrah) est quant à elle devenue virale sur les réseaux sociaux.

Dans deux semaines, six familles palestiniennes, vingt-sept personnes, seront expulsées de leurs maisons, jetées à la rue, et remplacées par des colons.

Lorsque 28 familles s'étaient établies dans le quartier de «Sheikh Jarrah» en 1956, elles espéraient qu'il s'agirait de l'ultime exode après qu'elles ont été contraintes de quitter leurs maisons et terres à la suite de la Nakba en 1948.

Toutefois, ces familles, dont le nombre s'est élevé à 38 depuis, disent qu'elles subissent une «Nakba», qui se renouvelle au quotidien. La bataille de Sheikh Jarrah, qui dure depuis des décennies, est décrite par ses habitants et les organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme comme un exemple flagrant d'apartheid israélien.

139 MORTS PALESTINIENS EN MOINS D'UNE SEMAINE

Alors que la situation en Palestine est dramatique, que l'occupant intensifie ses politiques d'apartheid et tue des dizaines de Palestiniens et Palestiniennes, ils étaient des milliers à s'être rassemblés dans les rues en Belgique, France, Espagne ou encore les Pays-Bas.

A Bruxelles, quelque 3.000 personnes manifestaient place de l'Albertine pour commémorer les 73 ans de la Nakba, et dénoncer les exactions de l'armée sioniste.

En Espagne, environ 2.500 personnes ont défilé samedi dans le centre de Madrid. Les manifestants scandaient «Ce n'est pas une guerre, c'est un génocide !» et brandissaient des pancartes barrées de slogans tels que «Le silence des uns est la souffrance des autres» ou» El Qods capitale éternelle de Palestine».

A La Haye, aux Pays-Bas, 300 à 400 manifestants, certains enveloppés de drapeaux palestiniens, se sont rassemblés sur le Malieveld. D'autres se sont réunis sur la Hofplaats.

La France, en revanche, mène depuis le début de la semaine une nouvelle offensive autoritaire contre le mouvement de soutien au peuple palestinien.

«La France est le seul pays démocratique à interdire ces manifestations», ont protesté Me Sefen Guez Guez, Me Dominique Cochain et Me Ouadie Elhamamouchi, avocats de l'Association des Palestiniens en Ile-de-France.

La nouvelle escalade de violences a fait depuis lundi près de 140 morts palestiniens dont une quarantaine d'enfants, et des centaines de blessés dans la bande de Ghaza, selon un dernier de l'Autorité palestinienne.

R. I.

AADL BÉJAÏA

Remise des clés de plus de 3 000 logements

PAS MOINS de 3016 acquéreurs de logements de type AADL 01 et 02 ont reçu hier les clés de leurs logements après une attente qui aura duré vingt longues années. La cérémonie de remise s'est déroulée dans un chapiteau installé au niveau du pôle urbain d'Ighzer-Ouzarif. Elle a été présidée par le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville M. Tarek Belaribi et du wali de Béjaïa en présence des autorités du secteur. La distribution de cette première de 3016 unités faisant partie des 5000 logements fin prêts au niveau d'Ighzer-Ouzarif sera succédé par la remise des clés de 6100 unités le mois de juillet prochain dont 2000 unités de type LPL. «La distribution de cette première tranche sera suivie par une autre en juillet», a déclaré devant le ministre de l'habitat et de l'urbanisme devant la presse, sachant que «2800 unités sont presque fin prêtes». Le ministre de l'habitat M. Tarek Belaribi a, par ailleurs, procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 2798 unités du nouveau programme de logements AADL, devant être réalisées au niveau du site de Sidi-Boudrahem. Pour le premier responsable du secteur de l'habitat, «la wilaya de Béjaïa n'a pas bénéficié d'une distribution de logements de cette importance depuis 2012». Il n'a pas manqué, ensuite, de rappeler qu'au total 31 000 logements de différents types seront implantés à Béjaïa. M. Tarek Belaribi a inspecté en marge de sa visite le projet de réalisation de 2004 logements LPL en cours de réalisation au niveau du même site.

N. Bensalem

1/4 DE FINALE ALLER DE LA LDC AFRICAINE : CR BELOUIZDAD 2 - ES TUNIS 0

Le Chabab tel un grand d'Afrique prend option

«ALLEZ Chabab Zoudj» même en ligue des champions d'Afrique pour le grand bonheur des fans Belouizdadis.

Le CR Belouizdad tel une gros bras du continent a réussi une belle performance en damant le pion à son adversaire du jour l'EST hier sur le pelouse du stade 05Juillet pour le compte du match aller des quarts de finale de la LDC . Une belle opération en effet opération en effet qui permet au Rouge et Blanc de Laakiba de prendre option avant le match retour prévu à Radés samedi prochain.

Les camarades de Sayoud se sont bien révoltés surtout après leur élimination inattendue en coupe d'Algérie la semaine passée face au NCMagra.. Deux buts signés Zakaria Draoui (34e) et Amir Sayoud (82e) ont suffi donc au bonheur des Belouizdadis pour bien négocier cette première manche de cette belle affiche synonyme de grand derby maghrébin.

Bien préparés sérieux et appliqués sous les ordres de leur nouvel entraineur le serbe Manjolovic , les Rouge et Blanc ont fait le boulot comme il faillait avec à la clé un but par mi-temps. C'est le milieu gauche belouizdadi qui libéré les siens en profitant d'un magnifique travail de Hocine Selmi sur le côté droit pour battre depuis le point de penalty le portier de l'Espérance Bencherifia d'une frappe à ras de terre.

L'équipe de Zoran Manojlović venait de marquer sur sa deuxième occasion de but du premier half après celle manquée par Mercellin Koupko dont la tête a raté de peu le cadre (18e). De quoi frustrer les Tunisiens qui s'étaient pourtant procurés juste avant cette action, une grosse opportunité d'ouvrir le score. Mais le tir à bout portant de Raouf Benguit a été dévié sur la ligne des buts par Chouieb Keddad (17e). Les Sang et Or vont encore regretter leur manque d'efficacité en seconde période après deux autres occasions ratées par Mohamed Ali Yakoubi (64e) et Anis Bedri (75e). Car Amir Sayoud qui était jusque-là muet, va surgir en fin de partie pour marquer le but du 2-0 sur un contre assassin (82e). Cette réalisation, la septième en Ligue des champions pour le CRB, permet à son équipe de prendre une sérieuse option pour la qualification au dernier carré de la compétition. Les V rouges de Belcourt vont devoir maintenant finir le travail dans une semaine à Radés, même si l'Espérance est loin d'avoir dit son dernier mot dans cette confrontation.

Samir S.